



JUSTICE DROITS HUMAINS RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

infos

Semestriel d'information du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions

www.justice.gov.bf

[f](#) Ministère de la Justice et des Droits humains

[@](#) justice_burkinafaso

dcpm@justice.gov.bf



DCRP/MJDHRI

LE GARDE DES SCEAUX POSANT AVEC LES AUTORITÉS JUDICIAIRES PARÉES DE LEURS NOUVELLES TOGES ENDOGÈNES P.4



LE GARDE DES SCEAUX ÉLEVÉ AU RANG D'OFFICIER
DE L'ORDRE DE L'ÉTALON PAR LE GRAND CHANCELIER
DES ORDRES BURKINABÈ P.9



LE GARDE DES SCEAUX EN VISITE
AU CENTRE PÉNITENTIAIRE AGRICOLE DE BAPORO P.16



SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	03
FOCUS.....	04
AUDIENCES.....	06
GROS PLAN.....	08
POINT DE MIRE.....	17
CONVERGENCE.....	24



JUSTICE
DROITS HUMAINS
RELATIONS AVEC LES
INSTITUTIONS

infos

Semestriel d'information du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Me Edasso Rodrigue BAYALA

Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

Harouna KADIO

Secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions

RÉDACTEUR EN CHEF :

Pègdwendé Pareguemaneba Dimitri OUEDRAOGO

Directeur de la communication et des relations presse

ÉQUIPE DE LA RÉDACTION :

Pègdwendé Pareguemaneba Dimitri OUEDRAOGO

Mathieu BAZIE

Abdou-Salam CONGO

Solange OUEDRAOGO/DAKIO

Candys Solange PILABRE/YARO

CONCEPTION, MONTAGE ET IMPRESSION :

Rafiq Vision Sarl : 70 00 39 80



MAÎTRE EDASSO RODRIGUE BAYALA

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, GARDE DES SCEAUX

Intégration de l'identité culturelle dans le système judiciaire : un geste symbolique et porteur d'avenir.

Le lundi 18 novembre 2024 a marqué l'introduction officielle du port des costumes endogènes en Faso Danfani, pour les magistrats et greffiers du Burkina Faso. Cet événement s'inscrit dans une démarche de promotion de l'identité culturelle nationale et de revitalisation de l'économie locale, un axe cher à la vision du Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ.

Ce geste, simple mais profondément symbolique, transcende le simple choix vestimentaire. Il incarne une volonté claire : celle de renforcer l'intégrité et le patriotisme au sein de l'institution judiciaire du pays des Hommes intègres. En remplaçant les toges traditionnelles par celles faites de Faso Danfani, il s'agit de réaffirmer notre attachement à nos valeurs culturelles et identitaires tout en

donnant un souffle nouveau à la mode locale, soutenant ainsi les acteurs économiques du secteur textile, porteurs d'emplois et de savoir-faire.

Loin d'un simple changement esthétique, le port des toges en Faso Danfani est un appel à une transformation profonde des mentalités au sein de la maison justice et à une culture de l'importance des valeurs sociales et morales fondées sur l'intégrité, le patriotisme et l'éthique dans les actions de tous les acteurs judiciaires. À travers cette révolution, les animateurs des juridictions du pays sont invités à montrer l'exemple et à incarner des principes de justice qui dépassent le cadre strictement légal pour s'ancrer dans le vivre-ensemble et l'unité nationale.

Indéniablement, cette initiative, au-delà de ses implications

sociales et culturelles, représente aussi un symbole de renouveau. Une telle innovation porte en elle la promesse d'un système judiciaire plus en phase avec ses racines et plus proche de son peuple. Elle constitue un signal fort de l'importance de l'unité nationale et du respect des traditions dans la modernisation de l'État.

En somme, ce pas vers l'intégration des valeurs culturelles dans le monde de la justice ne fait pas que marquer une nouvelle étape dans l'histoire du Burkina Faso ; il incarne un modèle d'unité et de progrès qui peut inspirer d'autres pays africains, notamment ceux de l'Alliance des États du Sahel (AES), à renforcer leur identité, tout en soutenant leur développement économique local. C'est un exemple à suivre, où la culture et la justice s'unissent pour forger une société plus forte, plus intègre et plus fière de son héritage.

Costumes d'audiences en Faso Danfani : une nouvelle ère pour la justice Burkinabè

Le Premier ministre, Dr Apollinaire Joachimson KYELEM DE TAMBELA, a présidé la cérémonie officielle de port des costumes endogènes d'audience au Tribunal de grande instance (TGI) OUAGA I, le lundi 18 novembre 2024.



Le Premier Ministre portant la toge au président du TGI Ouaga I

C'était en présence du ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, de présidents d'institutions, de membres du gouvernement, ainsi que de nombreuses personnalités du monde judiciaire.

Cette initiative marque un pas important dans la promotion de l'identité culturelle et la revitalisation de l'économie nationale du pays des Hommes intègres. S'inscrivant dans la vision du Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, de promouvoir le «**consommions local**», le port des toges en Faso Danfani incarne les valeurs d'intégrité et de patriotisme.

Le Premier ministre a encouragé les acteurs judiciaires à cultiver ces valeurs, rappelant que leur rôle va au-delà du simple port du costume.

« **Le port des toges d'audiences de notre terroir nous interpelle et nous appelle à cultiver les valeurs sociales et morales de notre société faites d'intégrité et de patriotisme** », a-t-il indiqué.

Me Edasso Rodrigue BAYALA a rendu hommage à tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de

ce projet innovant, espérant que d'autres acteurs judiciaires suivront cet exemple. Il a qualifié cette journée de mémorable et a souligné son importance symbolique pour le monde judiciaire.

Notons que les nouvelles toges en Faso Danfani sont réservées pour l'instant aux magistrats et au corps des greffiers.

DCRP/MJDHRI



Des magistrats et greffiers dans leurs toges



DCRP/MJDHRI

Le Garde des Sceaux posant avec les autorités judiciaires parées de leurs nouvelles toges endogènes

Projet de loi sur l'administration du travail d'intérêt général : le Gouvernement obtient l'aval de l'ALT

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a, lors d'une session plénière à l'hémicycle, le vendredi 8 novembre 2024, présenté et défendu le projet de loi portant sur l'administration du Travail d'intérêt général (TIG).



Me BAYALA défendant le projet de loi sur le TIG devant la représentation nationale



Une vue partielle des votants du jour

Ce texte, destiné à renforcer l'efficacité et la gestion des peines non privatives de liberté, a obtenu le soutien de l'ensemble des députés de l'Assemblée législative de Transition (ALT) au nombre de 68 votants.

L'adoption de ce projet de loi, marque un tournant dans le système judiciaire et pénal du Burkina Faso. Le TIG, comme alternative aux peines de prison, sera désormais encadré de manière plus rigoureuse, avec des règles précises concernant son organisation, son exécution et son suivi.

Le ministre BAYALA a souligné l'importance de cette réforme, qui vise à réduire la surpopulation carcérale, à promouvoir la réinsertion des condamnés et à leur permettre de contribuer activement au développement de la société burkinabè. « **Ce projet de loi constitue un pas important vers l'amélioration de notre système judiciaire, en garantissant à la fois l'équité et la dignité des personnes condamnées, tout en répondant aux besoins collectifs** », a-t-il déclaré.

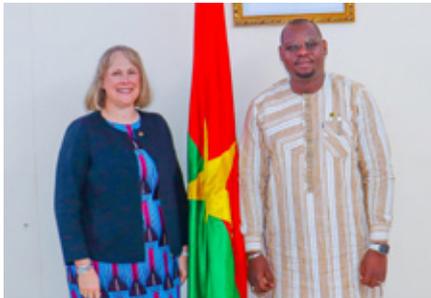
Ce vote constitue une étape significative dans la révision du système pénal burkinabè, visant à promouvoir une justice répondant aux aspirations des populations, humaine et orientée vers la réinsertion sociale des personnes condamnées.



Le ministre BAYALA répondant aux questions de la presse après le vote de la loi

DCRP/MJDHRI

Le Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a échangé avec plusieurs personnalités à son cabinet :



Le mardi 10 septembre 2024, avec Son Excellence madame l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Burkina Faso, Joann M. Lockard



Le vendredi 26 juillet 2024 avec une délégation du Haut-commissariat aux droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies, conduite par la représentante résidente, Zeinab Hamza/Diaby.



Le mardi 23 juillet 2024 avec le nouveau bureau de la chambre nationale des Huissiers du Burkina Faso.



Le mercredi 27 novembre 2024, avec une délégation de l'Amicale des Greffiers du Burkina Faso (AGB) conduite par sa présidente, Me Rasmata SAWADOGO, greffière en chef et cheffe de greffe du Tribunal de grande instance (TGI) Ouaga I.



Le vendredi 20 décembre 2024, avec l'ensemble des Partenaires techniques et financiers (PTF) intervenant au sein du département.



Le mardi 24 décembre 2024 avec une délégation des associations des familles des martyrs et des blessés du coup d'État manqué de septembre 2015, conduite par Aboubacar YELNOGO et Patrice SANOGO.



Le lundi 29 juillet 2024 avec une coalition de mouvements et d'organisations de la société civile, conduite par le président du MBDHP, Chrysogone ZOUGMORE.



Le lundi 9 septembre 2024, avec une délégation de l'ONG Réhabilitation des Marginalisés (REMAR), conduite par son représentant, René OUEDRAOGO.



Le mardi 23 juillet 2024 avec une délégation du REN-LAC, dirigée par son Secrétaire exécutif, Sagado NACANABO.



Le jeudi 28 novembre 2024, avec Pascal BAMOUNI, nouveau Premier Président de la Cour de cassation.



Le jeudi 14 novembre 2024, avec le Premier Président du Conseil d'État, Edilbert SOME.

Renforcement de la Coopération entre Etats de l'AES : les ministres en charge de la justice malienne et nigérienne invités d'honneur de la rentrée judiciaire 2024-2025.



Le ministre BAYALA posant avec ses homologues du Niger et du Mali

Le Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a accueilli ses homologues du

Mali et du Niger dans l'après-midi du lundi 30 septembre 2024 à l'aéroport international de Ouagadougou.

Le ministre en charge de la justice du Mali, Mamoudou KASSOGUE,

et celui du Niger, Daouda ALIO, étaient présents au Burkina Faso à la veille de la rentrée judiciaire pour assister à cet événement d'une importance capitale pour le monde judiciaire.

La présence des représentants de ces deux pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) témoigne de la bonne entente et de la coopération fructueuse entre nos États.

Le Garde des Sceaux a souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux deux ministres sur la terre des Hommes intègres.

DCRP/MJDHRI

Revue à mi-parcours 2024

Revue à mi-parcours 2024 du CSD-JDH : 52,09% de taux d'exécution du programme au 30 juin 2024



Les acteurs en plein travaux

« Nonobstant ces difficultés, le secteur a atteint un taux de réalisation physique des produits de 52,09% pour un taux d'exécution financière de 23,70% », a-t-il ajouté. Ces taux, de son avis, s'expliquent non seulement par les difficultés citées plus haut mais également par le fait qu'une grande partie des activités des structures du CSD est programmée pour le second semestre de l'année.

Le ministre a par ailleurs invité tous les acteurs du secteur ainsi que tous les collaborateurs à redoubler d'efforts dans la réalisation des activités afin de parvenir à de meilleurs résultats au second semestre. À l'issue des travaux, le rapport de performance à mi-parcours 2024 a été examiné et validé par les participants à l'atelier.

DCRP/MJDHRI

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux (**MJDHRI_GS**), Me Edasso Rodrigue BAYALA, par ailleurs chef de file du Cadre sectoriel de dialogue Justice et droits humains (**CSD_JDH**), a, aux côtés de son homologue chargé de l'administration territoriale, Emile ZERBO et du Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (**PNUD**), Alfredo Teixeira, présidé le mardi 30 juillet 2024, à Ouagadougou, la cérémonie d'ouverture et la conduite des travaux de la revue à mi-parcours 2024 du CSD_JDH.

Valider le projet de rapport de performance à mi-parcours 2024 du secteur **JDH**, tel était l'objectif global de cette session. Le Garde des Sceaux a rappelé que la mission principale du

cadre sectoriel de dialogue est d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Politique sectorielle **JDH**.

Faisant un bref bilan des résultats atteints au 30 juin 2024, Me BAYALA a fait observer que les régulations budgétaires et les défaillances de certains prestataires ont impacté la réalisation de certaines activités.



Photo de famille avec le Garde des Sceaux

Première session du CSM : Le président et le vice-président élus



Au moment des votes

Après leur prestation de serment, les membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) se sont réunis en formation plénière, à Ouagadougou le samedi 13 juillet 2024. Cette session avait pour objectif d'élire le président, le vice-président et de mettre en place les membres des chambres disciplinaires de premier degré, d'appel et de cassation.



Le président nouvellement élu du CSM

Sous la conduite du Secrétaire permanent du CSM, Paulin BAMBARA, les élections ont abouti à la désignation d'Adama OUEDRAOGO comme président et de Dr Baimanai Angelain PODA comme vice-président, tous deux pour un mandat de trois ans.

Il est important de noter que le nouveau président du CSM est le Procureur général près la Cour des comptes, tandis que le vice-président est Avocat et Maître-assistant en droit. Avec ces désignations, le CSM est désormais opérationnel.

DCRP/MJDHRI

Distinction à titre exceptionnel : Me Edasso Rodrigue BAYALA élevé au rang d'officier de l'ordre de l'Étalon

Au cours de l'après-midi du mercredi 2 octobre 2024, à la Grande chancellerie des ordres burkinabè, le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, ainsi que ses collègues des ministères de l'Administration territoriale, de l'Agriculture et de l'Environnement, ont été élevés au rang d'Officiers de l'Ordre de l'Étalon à titre exceptionnel.



Le Garde des Sceaux élevé au rang d'Officier de l'ordre de l'Étalon par le Grand Chancelier

GROS PLAN

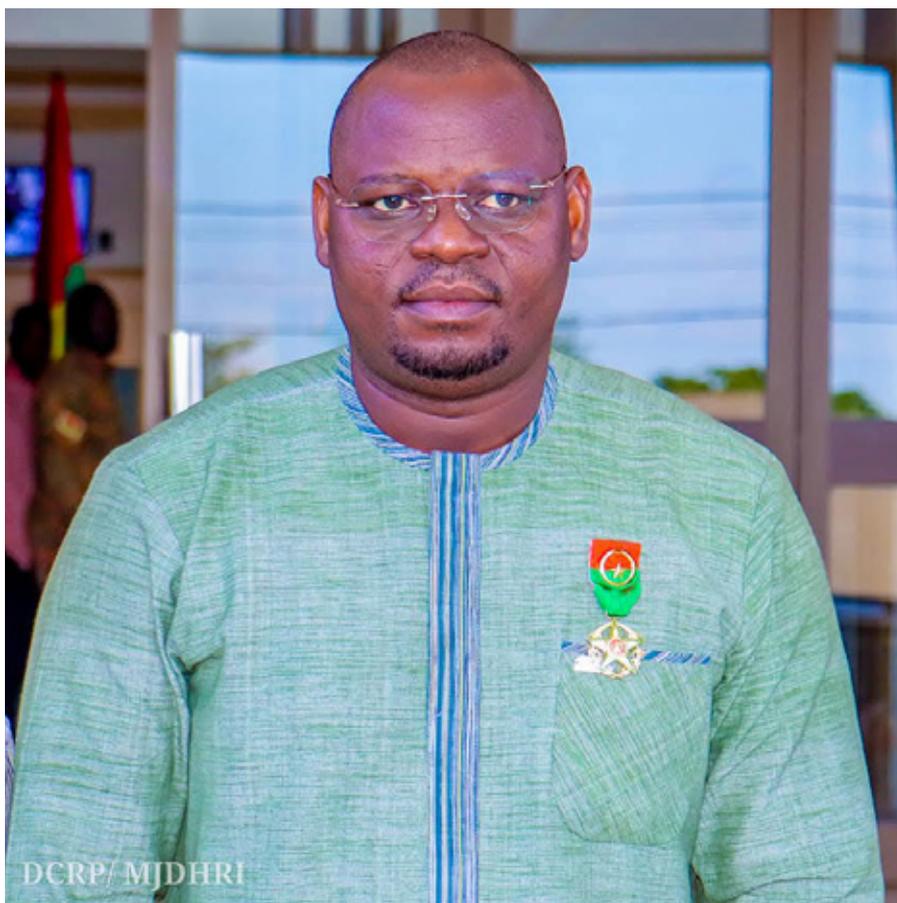


Photo de famille avec tous les récipiendaires

Au nom des récipiendaires, le ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité, Emile ZERBO, a exprimé sa gratitude à son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, président du Faso et Grand Maître des Ordres burkinabè, pour cette distinction qu'il a bien voulu leur conférer.

Les récipiendaires disent accepter ces médailles avec une légitime fierté mais surtout avec modestie et les considèrent comme une invite à redoubler d'efforts dans le contexte de reconquête du territoire national et de refondation de l'État.

Cette cérémonie a marqué la reconnaissance de notre Nation envers ces quatre membres du Gouvernement, qui, par leur engagement indéfectible et leurs services éminents, se sont distingués dans leurs domaines respectifs.



Me Edasso Rodrigue BAYALA nouveau récipiendaire

DCRP/MJDHRI

Contribution à l'effort de paix : le Club d'écologie et de citoyenneté du lycée Marien N'GOUABI apporte 184 500 FCFA



Les élèves du Club d'écologie et de citoyenneté remettant l'enveloppe de 184 500F au Garde des Sceaux

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a accordé le lundi 29 juillet 2024, à Ouagadougou, une audience aux élèves du Club d'écologie et de citoyenneté du Lycée Marien N'Gouabi de Ouagadougou.

La délégation, conduite par le président du Club, Ousmane ZONGO et accompagnée par le premier responsable de l'établissement, Lazare SEBGO, est venue remercier le Garde des Sceaux pour son accompagnement continu tout

au long de l'année scolaire dans la réalisation des activités du Club.

C'était l'occasion pour la délégation de remettre au ministre BAYALA, une enveloppe financière de cent quatre-vingt-quatre mille cinq-cents francs (184.500) F CFA pour le Fonds de soutien patriotique (FSP). Selon Ousmane ZONGO, cette somme mobilisée est le fruit d'une cotisation spontanée et volontaire de l'ensemble des élèves comme contribution à l'effort de paix pour réaffirmer leur soutien aux forces combattantes engagées dans la reconquête du territoire national.

Me BAYALA a salué cette initiative des élèves qu'il dit être pour lui une surprise. « **J'avoue que je suis très surpris de ce que ces jeunes qui prenaient l'engagement, il y a moins d'un an, de contribuer à l'effort de paix, concrétisent aujourd'hui leur promesse** », a-t-il laissé entendre. Il a par ailleurs invité toute la jeunesse à suivre cet exemple d'engagement patriotique afin de participer au retour de la paix au Burkina Faso.

DCRP/MJDHRI

Journée internationale Nelson Mandela : vers une nouvelle perception du milieu carcéral

(Boromo, 18 juillet 2024),



Le ministre en charge de la justice visitant les productions des détenus

L'administration pénitentiaire a célébré la Journée internationale Nelson Mandela à la Maison d'arrêt et de correction de Boromo (MAC_B). Placée sous le patronage du ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, cette journée dédiée aux détenus s'est tenue cette année dans la cité de l'éléphant sous le thème: « **Mobilisation des forces carcérales autour de l'initiative présidentielle pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire** ».

Depuis 2009, le monde entier rend hommage chaque 18 juillet à Nelson Mandela, homme de paix dont le courage, la dignité et l'humanité ont marqué 77 années de lutte pour la justice sociale, l'égalité, la réconciliation et la diversité culturelle. Depuis 2015, cette célébration s'est étendue pour inclure l'univers carcéral, de manière tournante.

L'édition de cette année, baptisée « **Journée de la résilience** », visait à soutenir nos frères et sœurs en conflit avec la loi en leur apportant un sourire. Au-delà de

son caractère festif, cette journée nous invite à réfléchir profondément sur la manière de changer la perception des prisons et de leurs pensionnaires. Il est essentiel de ne plus considérer les prisons comme des lieux de relégation, mais comme des espaces de resocialisation.

Le Garde des Sceaux a souligné l'importance de transformer l'image des prisons pour changer celle de la société tout entière. « **Nous devons faire de nos prisons des écoles de vie, non des écoles du crime** », a-t-il déclaré, faisant référence à l'initiative présidentielle pour l'autosuffisance alimentaire. Cela passe aussi par la production agricole au sein des établissements pénitentiaires.



Le ministre BAYALA prononçant son discours officiel



Les détenus pris de dos

À cette occasion, le ministre BAYALA a posé la première pierre d'un centre de formation professionnelle destiné aux détenus de la MAC_B. Une plantation symbolique d'arbres, la remise d'attestations et la visite des stands exposant les chefs-d'œuvre des pensionnaires ont également ponctué cette célébration.

DCRP/MJDHRI

Dématérialisation des actes de l'Administration : le e-Casier judiciaire remporte le prix de la meilleure plateforme étatique e-service

La plateforme e-Casier judiciaire a été couronnée lors des Awards du digital au Faso 2024, décrochant le prestigieux prix de la meilleure plateforme étatique de e-Service, le samedi 30 novembre 2024, à Ouagadougou.

Cette reconnaissance met en lumière son excellence et son impact sur la digitalisation des services administratifs.

Parmi les candidats finalistes, incluant des plateformes innovantes comme e-Visa, e-Cadastre, et e-Timbre, le e-Casier judiciaire s'est distingué par son efficacité et sa contribution à la modernisation administrative.

Ce succès témoigne de l'engagement continu du gouvernement burkinabè pour offrir des services numériques de qualité au public.



Le trophée de la meilleure plateforme étatique e.service

DCRP/MJDHRI

Mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso : les acteurs se réunissent pour la vulgarisation du recueil



Photo de famille des acteurs

Le Chargé de mission, Jean de Dieu BAMBARA, représentant le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, a présidé, le vendredi 16 août 2024 à Ouagadougou, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de vulgarisation du recueil des mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso.

Organisé par la Direction générale de la promotion de la citoyenneté et de la paix (DGPCP), cet atelier visait à assurer l'appropriation du recueil par les acteurs publics et privés impliqués dans la prévention et la gestion des conflits.

Le CM BAMBARA a salué l'engagement des participants et des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre

de la politique de sauvegarde des valeurs endogènes de paix et de vivre ensemble. Il a souligné que l'utilisation de mécanismes endogènes répond aux défis liés à la faible accessibilité de la justice classique et à son inadaptation aux réalités socioculturelles.

Le représentant du Garde des Sceaux a, par ailleurs, invité chaque acteur à s'approprier le recueil en vue d'assurer une meilleure prévention et garantir une efficace gestion des conflits communautaires au Burkina Faso.

Les mécanismes endogènes, basés sur la concertation, la médiation, la conciliation, le pardon, la réparation et la réconciliation, seront diffusés à travers des ateliers similaires dans six régions du pays.

DCRP/MJDHRI

Prevention et gestion des conflits communautaires : les acteurs en concertation



Photo du présidium

Le Directeur de cabinet du ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Bépoadi SININI, a présidé, au nom du Garde des Sceaux, le jeudi 4 juillet 2024, à Ouagadougou, la cérémonie d'ouverture de l'atelier du cadre de concertation nationale entre les acteurs intervenant dans la prévention et la gestion des conflits communautaires au Burkina Faso.

Organisée par le Secrétariat permanent de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (SP-ONAPREGECC), avec le concours financier de Labo-citoyennetés et de la Coopération suisse, cette activité a pour objectif de créer un cadre de dialogue et de partage d'expériences entre les acteurs étatiques et non étatiques intervenant dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits communautaires.

Le représentant du Garde des Sceaux a rappelé la nécessité de cette rencontre d'échanges et de partage d'expériences. « **Tenir un cadre de concertation nationale entre les acteurs intervenant dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits communautaires au Burkina Faso s'avère nécessaire dans la mesure où il permettra aux différents acteurs de conjuguer les efforts en vue d'une meilleure coordination des actions de prévention et de gestion des conflits communautaires** », a-t-il indiqué.

À entendre Bépoadi SININI, il est important d'accorder les violons pour plus d'efficacité dans les interventions. Le Directeur de cabinet a par ailleurs invité les participants à des échanges francs, courtois et constructifs.



Le Directeur de cabinet du Garde des Sceaux en train de prononcer son discours

À terme, ce cadre permettra au SP-ONAPREGECC de mieux assurer ses missions de coordination et de capitalisation des actions des démembrés de l'ONAPREGECC et des acteurs intervenant en matière de prévention et de gestion des conflits communautaires.

DCRP/MJDHRI

Pluri-juridisme au sein du système judiciaire burkinabè : les principaux acteurs en concertation à Koudougou



Des chefs coutumiers présents à l'atelier

Le Garde des Sceaux a exhorté les participants à réfléchir sur les moyens de rendre opérationnel le mode alternatif de règlement des différends à la base. Il a souligné que les résultats de cet atelier, premier du genre, seront consolidés avec ceux des trois autres ateliers prévus à Fada N’Gourma, Kaya et Bobo-Dioulasso. Cette démarche vise à mettre en œuvre efficacement le mode traditionnel de règlement des litiges.

Il est important de rappeler que la nécessité de cette réforme constitutionnelle a été mise en évidence après la révision constitutionnelle du 30 décembre 2023. Cette révision a formellement autorisé le recours aux modes traditionnels pour la résolution des litiges, tout en laissant à la loi le soin de déterminer les mécanismes associés.

DCRP/MJDHRI

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux (**MJDHRI_GS**), Me Edasso Rodrigue BAYALA, a présidé la cérémonie d’ouverture de l’atelier de concertation sur la prise en compte des modes traditionnels de règlement des différends, à Koudougou, dans la région du Centre-ouest, le mardi 9 juillet 2024.

L’objectif de cette rencontre, organisée par le département de la justice avec l’appui technique et financier des partenaires **COGINTA, Hill et l’Union européenne** était de réunir les acteurs clés afin de définir les grandes lignes de la réforme pour l’intégration des modes traditionnels de règlement des différends.



Photo de famille des acteurs

Centre pénitentiaire agricole de Baporo : Me Edasso Rodrigue BAYALA constate l'état d'avancement des travaux



Le Garde des Sceaux entouré de ses collaborateurs dans les champs de Baporo

Accompagné de sa délégation, le Garde des Sceaux, de retour de Boromo, a fait une escale pour constater de visu l'état d'avancement des travaux au Centre pénitentiaire agricole de Baporo (**CPAB**), dans l'après-midi de ce jeudi 18 juillet 2024.

Au sortir de cette visite, le ministre BAYALA a pu faire le constat que la saison hivernale s'est bien installée et que 200 ha de superficie cultivable pourront être exploités pour cette saison.

Me BAYALA a salué le travail remarquable fait par les pensionnaires du CPAB. Il les a par ailleurs invités à s'investir davantage aux activités de production, afin de garantir de bonnes récoltes et mieux préparer leur réinsertion socioprofessionnelle.

DCRP/MJDHRI



Le Garde des Sceaux en pleine culture



Le Garde des Sceaux visitant les champs de Baporo

JIPT 2024 : Me Edasso Rodrigue BAYALA donne le top départ des activités commémoratives à Koudougou



Le présidium du panel lors de l'exécution de l'hymne national

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA a, en présence du ministre d'État, ministre en charge de la Communication, Rimalba Jean Emmanuel QUEDRAOGO, procédé au lancement des activités commémoratives des Journées internationales de la paix et de

la tolérance (JIPT), édition 2024, le samedi 21 septembre 2024, à Koudougou, région du Centre-ouest.

Cette édition qui a mobilisé la population et les forces vives de la région était placée sous le thème : « **Education aux valeurs endogènes de tolérance et de paix : rôle et responsabilité des communautés** ».

Le ministre BAYALA a profité de l'occasion pour exprimer sa gratitude aux autorités présentes, aux forces vives et à la population de la cité du Cavalier rouge qui accueille ces festivités. Il a encouragé chacun à cultiver la paix à travers ses actions quotidiennes, afin de renforcer la paix, la cohésion sociale, la tolérance et le vivre-ensemble entre les fils et filles du pays.

DCRP/MJDHRI



Une vue des participants au panel lors des JIPT

Journée nationale d'engagement patriotique et de participation citoyenne, édition 2 : une montée des couleurs pour annoncer le début des activités



Une vue des autorités présentes à la montée des couleurs



Me BAYALA aux côtés de son homologue de l'administration territoriale

À l'occasion de la deuxième édition des Journées nationales d'engagement patriotique et de participation citoyenne (JEPPC), le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux (MJDHRI_GS), en présence de son homologue du ministère de l'Administration territoriale et de la Mobilité (MATM), Emile ZERBO, et de leurs collaborateurs, ont entonné avec ferveur l'hymne national, le mercredi 2 octobre 2024, à l'immeuble du Faso.

En ce jour historique, Emile ZERBO a délivré le message de Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, président du Faso, Chef de l'État. Dans son discours, il a souligné que chaque patriote est invité à célébrer cette date avec fierté. Chaque Burkinabè doit être vigilant et s'engager à bannir la trahison

dans ses actes quotidiens, car pour notre Nation, désormais la trahison sera l'acte criminel le plus grave, comme cela se passe dans les États qui veulent réellement assumer leur souveraineté.

Le Garde des Sceaux, en accord avec le discours du Président, a exhorté ses collaborateurs et tous les Burkinabè à faire preuve de patriotisme et à adhérer massivement aux activités

inscrites dans la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC).

La deuxième phase des JEPPC qui s'est déroulée du 02 au 16 octobre 2024 était placée sous le thème : « **Pour une nation Forte et souveraine, ne trahissons pas notre Patrie** ».

DCRP/MJDHRI



Une vue d'ensemble des travailleurs à la cérémonie

JEPCC 2024 :

Un forum des clubs de citoyenneté et d'écologie pour raviver la fibre patriotique de la jeunesse scolaire



Le présidium lors de l'exécution de l'hymne national

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux (MJDHRI_GS), Me Edasso Rodrigue BAYALA, a présidé aux côtés de son homologue de la jeunesse et des sports, le samedi 12 octobre 2024 à Ouagadougou, l'ouverture du forum des clubs de citoyenneté et d'écologie de la ville.

Susciter l'engagement des scolaires à la promotion des valeurs de citoyenneté et d'écologie, tel est l'objectif général de ce forum organisé dans le cadre des activités de la seconde phase des Journées nationales d'engagement patriotique et de participation citoyenne (JEPCC).

Le ministre BAYALA a rappelé que ce forum, premier du genre, qui réunit l'ensemble des clubs de citoyenneté et d'écologie des lycées et collèges de Ouagadougou a pour but de renforcer les liens entre eux,

dégager des pistes de réflexions et faire des recommandations qui seront mises en exécution à travers ces clubs, le tout étant axé sur le patriotisme et la citoyenneté. « **En renforçant la citoyenneté et les valeurs patriotiques au niveau de la jeunesse, nous pouvons remporter la lutte que nous menons contre le terrorisme mais aussi contre l'impérialisme** », a-t-il rassuré.

La communication sur le thème de ces journées a permis aux scolaires de s'approprier les valeurs

cardinales qui caractérisent le peuple burkinabè. Plusieurs notions sur ces valeurs leur ont été inculquées avec à l'appui des exemples pertinents.

À l'issue, ce sont des élèves heureux de leurs nouvelles connaissances qui se sont engagés à être des relais auprès de leurs camarades.

En rappel, ces clubs, au nombre de dix-neuf (19), ont été mis en place lors de la première quinzaine des JEPCC, à la suite de conférences qui ont été animées au sein de ces établissements, l'objectif étant de disposer, au sein des établissements, d'une structure pilotée par les élèves eux-mêmes, qui va se charger de la sensibilisation de leurs camarades et de la coordination de leurs actions en matière de la promotion du civisme et de la culture de valeurs citoyennes et sociales.

DCRP/MJDHRI



Photo de famille des participants au forum

JEPPC 2024 : une Nuit des Etoiles du Faso pour rendre hommage à des modèles de civisme et de citoyenneté



Photo du présidium de la cérémonie



Docteur Ousmane BOUGOUMA remettant le grand prix du meilleur engagement citoyen au lauréat

Le Président de l'Assemblée législative de Transition (ALT), Dr Ousmane BOUGOUMA, a présidé la «Nuit des Étoiles du Faso» le mercredi 16 octobre 2024 à Ouagadougou, en présence de nombreuses autres autorités, dont le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA.

Cette soirée, point culminant des Journées nationales d'engagement patriotiques et de participation citoyenne (JEPPC), a récompensé des personnes physiques et morales pour leur engagement patriotique envers le Burkina Faso, mettant en lumière l'intérêt croissant des Burkinabè pour les valeurs d'intégrité et de patriotisme.

Selon Dr Ousmane BOUGOUMA, les JEPPC sont essentielles pour préserver l'intégrité et la souveraineté du Burkina Faso, car elles dépendent de l'attachement de chaque citoyen aux valeurs patriotiques. « **On ne peut prôner des valeurs de citoyenneté et de civisme qu'en ayant des référents, et la Nuit des Etoiles nous a permis de reconnaître ces modèles à travers des élèves, des personnalités sportives, des entreprises et des associations** », a-t-il expliqué.

Et le Garde des Sceaux d'ajouter: « **Le contexte de double lutte contre le terrorisme et l'impérialisme nous pousse à nous autodiscipliner à travers des valeurs d'honnêteté, de travail et de cohésion sociale pour une nation forte et prospère.** » Il a également félicité le Comité national d'organisation et salué l'engagement

des hommes et femmes dynamiques et patriotes qui œuvrent pour un retour aux valeurs de paix, de cohésion sociale et de citoyenneté.

Lors de la cérémonie de clôture, six hommes et femmes modèles de citoyenneté ont également reçu des attestations de reconnaissance et des trophées d'honneur, les désignant comme des étoiles de la citoyenneté au Burkina. Au total, quinze trophées ont été décernés : trois pour les ambassadeurs nationaux du jeu-concours sur le civisme, six trophées d'honneur pour les Étoiles du Faso et six trophées d'hommage aux entreprises et associations les plus citoyennes.

Le rendez-vous pour la prochaine quinzaine des JEPPC est fixé au 26 mars 2025.

DCRP/MJDHRI



Photo de famille des autorités avec les ambassadeurs du civisme

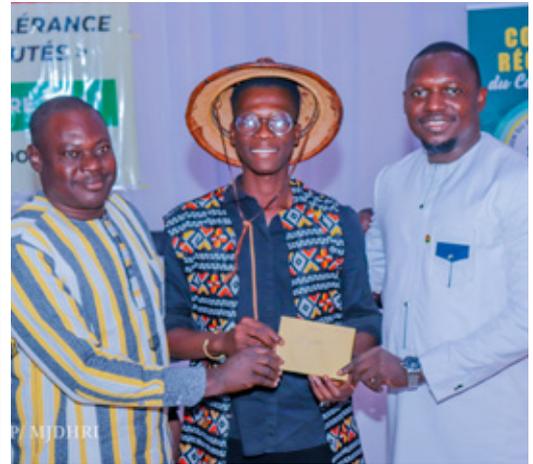


Une vue d'ensemble des participants à la nuit des étoiles

Edition 2024 des JIPT : un bilan très satisfaisant selon le SG KADIO



Photo de famille des participants à la cérémonie de clôture des JIPT



Un des lauréats recevant son prix

Le Secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (SG_MJDHRI), Harouna KADIO, a présidé la cérémonie de clôture des Journées internationales de la paix et de la tolérance (JIPT), le samedi 16 novembre 2024 à Koudougou, dans la région du Centre-ouest.

Sous le thème « **Education aux valeurs endogènes de tolérance et de paix : rôle et responsabilité des communautés** », l'édition 2024, qui a démarré le 21 septembre et dont les rideaux se sont refermés le 16 novembre, a été marquée par une série d'activités organisées en collaboration avec plusieurs ministères.

Parmi les réalisations notables, on compte la 7^e édition de la course cycliste féminine, six conférences dans des lycées et collèges, des échanges avec les populations locales, la journée

de la parenté à plaisanterie et un jeu-concours de slam et de poésie.

Harouna KADIO a exprimé sa satisfaction au regard des résultats obtenus. Pour lui, les valeurs endogènes du Burkina Faso sont essentielles pour surmonter les défis actuels. « **Forts de ces valeurs, nous surmonterons avec succès cette crise que nous traversons depuis quelques années** », a-t-il déclaré.

La cérémonie a également été ponctuée par la remise des prix aux lauréats des concours et des prestations artistiques.

DCRP/MJDHRI



Le Secrétaire général posant avec les lauréats des différents jeux concours

Conduite de la politique pénale au Burkina Faso : le Garde des sceaux échange avec les procureurs généraux et les procureurs du Faso



Une vue d'ensemble des participants à la rencontre d'échanges

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a tenu une rencontre d'échanges avec les Procureurs généraux et les Procureurs du Faso, le lundi 30 septembre 2024, à Ouagadougou.

Organisée à la veille de l'audience solennelle de rentrée 2024-2025 des juridictions du Burkina Faso, cette rencontre vise à créer un cadre propice pour présenter les orientations générales du gouvernement aux magistrats du ministère public.

Dans son mot, le ministre BAYALA a souligné l'importance de la collaboration et de la cohésion entre les acteurs, afin de renforcer l'efficacité de la

politique pénale et d'assurer une meilleure coordination entre les différentes juridictions du pays.

Le Garde des Sceaux n'a pas manqué de féliciter les magistrats du parquet pour leur esprit de résilience et de sacrifice. Il a également rappelé que la justice est très attendue par les populations dans ce contexte particulier de la vie de notre nation.

C'est pourquoi, il a invité les chefs de parquets à œuvrer pour une justice plus réparatrice que punitive, dans la perspective d'une réelle transformation sociale.

DCRP/MJDHRI



Le ministre BAYALA entouré des procureurs généraux et procureurs du Faso

Registre électronique des bénéficiaires effectifs au Burkina Faso : la plateforme officiellement lancée.



Photo du présidium lors du lancement officiel de la plateforme

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a procédé au lancement de la plateforme électronique du Registre des Bénéficiaires Effectifs (REBE), le lundi 23 septembre 2024 à Ouagadougou.

Cette cérémonie a connu la présence du ministre de l'Économie et des Finances, Dr Aboubakar NACANABO et celui de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré GOUBA.

Elle avait pour objectif de marquer le début officiel de l'exploitation du système et d'informer les acteurs concernés, les assujettis, ainsi que la population sur la possibilité de déclarer en ligne les bénéficiaires effectifs des personnes morales et des constructions juridiques.

Le ministre BAYALA a souligné l'importance de cette initiative

dans la lutte contre le terrorisme, en insistant sur la nécessité d'assécher les sources de financement des groupes armés. Selon lui, pour atteindre cet objectif, il est important de contrôler les personnes qui, en dernier ressort, dirigent les entités morales établies au Burkina Faso ou à l'étranger, mais opérant sur le territoire national.

Le Garde des Sceaux a rappelé que l'obligation de déclaration des bénéficiaires effectifs n'est pas propre au Burkina Faso. «

Cette obligation est inscrite dans les textes de plusieurs organisations régionales et internationales, notamment, la convention des Nations Unies contre la corruption. Elle est aujourd'hui reconnue comme une exigence mondiale », a-t-il précisé.

Le REBE est un outil de transparence destiné à contribuer efficacement à la lutte contre divers fléaux et à permettre aux investisseurs de réaliser leurs opérations en toute sérénité. La déclaration des bénéficiaires effectifs permettra aux juridictions compétentes de disposer d'une liste actualisée des propriétaires effectifs, facilitant ainsi les activités de contrôle et de suivi des activités socio-économiques.

DCRP/MJDHRI



Photo de famille des officiels à la cérémonie de lancement de la plateforme

Promotion de l'accès à la justice en milieu rural : la DAJAV sensibilise les femmes de Kokologo, Poa et Ramongo



Une vue d'ensemble des participantes à la campagne de sensibilisation

Le ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), à travers la Direction de l'accès à la justice et de l'aide aux victimes (DAJAV), a mené une campagne d'information et de sensibilisation du 11 au 13 septembre 2024, à Kokologo, Poa et Ramongo. L'initiative visait à informer les femmes sur l'importance de saisir les juridictions pour défendre leurs droits.

Cette campagne s'inscrit dans la volonté du gouvernement de rapprocher la justice des citoyens, en particulier des femmes, en les sensibilisant sur leurs droits et les moyens de les exercer devant les juridictions.

À chaque étape de la campagne, les femmes ont exprimé leur gratitude pour cette initiative, qui les a éclairées sur les situations de brimades qu'elles subissaient en silence. Visiblement captivées par la qualité des échanges, elles ont partagé des expériences

personnelles de discrimination et d'injustice, ce qui révèle leur besoin d'assistance judiciaire.

Les participantes ont désormais conscience qu'elles peuvent recourir à la justice pour faire valoir leurs droits en matière civile, pénale, commerciale ou sociale. Elles ont unanimement souhaité que cette sensibilisation soit également étendue à leurs maris, afin de favoriser un véritable changement dans leurs communautés.

Pour la directrice BAMBARA/BADO Egnoma Pascale, cette première phase de la campagne est un succès, avec environ 200 femmes sensibilisées, dépassant l'objectif initial de 150 femmes. Elle a souligné que cette activité offre une tribune aux femmes vivant en milieu rural, d'exprimer leurs besoins en assistance judiciaire.

« Ce sont des femmes actives qui se battent, mais qui ne savent pas comment exercer certains droits devant les juridictions ou qui hésitent à le faire en raison de stéréotypes », a-t-elle expliqué. « Les femmes ont recommandé que leurs époux soient inclus dans les prochaines sessions, et nous nous engageons à transmettre cette requête à la hiérarchie pour un suivi approprié », a ajouté la nouvelle DAJAV.

DCRP/MJDHRI



Photo de famille avec les participantes de Poa

Dématérialisation des actes et procédures judiciaires : le eCasier judiciaire couvre désormais tout le territoire national.



Me BAYALA et son équipe technique lors de la conférence de presse

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a animé un point de presse le vendredi 6 septembre 2024 à Ouagadougou, pour annoncer l'extension du casier judiciaire central à toutes les juridictions du Burkina Faso.

Devant les journalistes, le ministre BAYALA a détaillé le processus de dématérialisation de cet important acte judiciaire. Ce processus, débuté par une phase pilote le 15 septembre 2023 dans deux juridictions, a été progressivement étendu pour couvrir aujourd'hui l'ensemble du territoire national.

À cette occasion, le Directeur des systèmes d'informations, Moustapha COMPAORÉ, a présenté les innovations de la plateforme eCasier judiciaire. Parmi celles-ci, l'ajout de nouveaux moyens de paiement tels que Moov Money et Coris Money, ainsi que le développement d'une application mobile en cours de finalisation.

Le Garde des Sceaux a profité de cette opportunité pour rendre hommage à tous les acteurs ayant contribué à la réalisation de ce projet majeur, qui vise à rapprocher la justice du justiciable. Désormais, tout Burkinabè peut demander et obtenir en ligne son casier judiciaire central, depuis son lieu de résidence.

DCRP/MJDHRI

Renforcement des capacités en légistiques et procédure législative : la DGRI outille les acteurs.



Le Directeur de Cabinet, Bépoadi SININI, posant avec les participants

Du 9 au 12 septembre 2024, Bépoadi SININI, Directeur de cabinet du ministre chargé des Relations avec les Institutions a présidé un atelier de renforcement des capacités en légistique et procédure législative, à Koudougou, dans la région du Centre-ouest.

Organisée par le ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI),

à travers la Direction générale des relations avec les institutions (DGRI), cette activité visait à former quarante-cinq (45) cadres de l'administration publique en matière de légistique et de procédure législative. Toute chose qui contribue à améliorer les relations entre le Gouvernement et l'organe législatif.

La session de 2024 a réuni les Directeurs de cabinet des différents ministères et institutions, ainsi que des cadres

du MJDHRI et un représentant de l'administration parlementaire. Dans son discours, le Dircab SININI a souligné l'importance de la qualité des lois pour l'efficacité de l'action gouvernementale, d'où l'intérêt de renforcer les capacités des acteurs : **« la production de normes de qualité est une préoccupation majeure pour le Gouvernement. Ainsi, pour atteindre cet objectif, notre administration doit disposer de cadres compétents en matière d'élaboration de textes normatifs »**, a-t-il soutenu.

Durant l'atelier, trois thèmes principaux ont été abordés, chacun subdivisé en plusieurs sous-thèmes, dont la substance a porté entre autres sur l'état des lieux de la procédure législative au Burkina Faso, les généralités sur la procédure législative, l'organisation de l'Assemblée législative de transition (ALT).

DCRP/MJDHRI

Généralisation des manuels de procédures dans les administrations publiques : un projet de manuel pour la gestion des greffes des Cours d'appel et Cours administratives d'appel en cours d'élaboration



Une vue des participants à l'atelier

Le ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), à travers la Direction des greffes (DGREF), a organisé du 23 au 27 septembre 2024 à Manga, dans la région du Centre-sud, un atelier d'élaboration du manuel de procédures de gestion destiné aux greffes des Cours d'appel (CA) et des Cours administratives d'appel (CAA).

L'objectif de cette rencontre était de définir clairement les procédures, les responsabilités, le schéma de traitement des dossiers et les délais d'exécution des différentes tâches ou activités des greffes des CA et CAA. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire général, Harouna KADIO.

Dans son allocution, il a relevé que l'élaboration de ce manuel s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'activités 2024 du MJDHRI. Selon lui, la création de ce nouveau manuel de procédures reflète la volonté du ministère de doter ses structures d'outils de gestion efficaces. Il a encouragé les participants à apporter des contributions pertinentes afin de produire un manuel répondant aux attentes des autorités.

Pour rappel, les manuels de procédure des greffes des Tribunaux de grande instance et des Tribunaux de commerce, du travail et des tribunaux administratifs ont déjà été élaborés. Le premier est en phase d'adoption, tandis que le second attend d'être validé.

DCRP/MJDHRI



Le Secrétaire général posant avec les participants à l'atelier

MACO : des détenus formés en confection et pose de pavés reçoivent leurs attestations



Une vue de quelques pavés confectionnés par des pensionnaires de la MACO



Un pensionnaire de la MACO recevant son certificat de fin de formation des mains du Garde des Sceaux

La Direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) a organisé une cérémonie de remise d'attestations au profit des détenus en fin de formation de confection et de pose de pavés, le jeudi 05 septembre 2024 dans l'enceinte de la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (MACO).

La cérémonie officielle de remise des certificats s'est déroulée sous le patronage du ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA.

Ce sont au total 21 pensionnaires et 05 membres du personnel de la DGAP qui ont bénéficié de trois mois de formation assidue. Les heureux bénéficiaires de la formation professionnelle ont exprimé leur joie et leur reconnaissance aux autorités et à tous ceux qui ont contribué à l'acquisition de ces attestations.

Le Garde des Sceaux a également félicité la DGAP ainsi que la société PROSPER pour leurs efforts conjugués afin de faciliter la réinsertion professionnelle des détenus à leur sortie. Il a ajouté que « **L'objectif est de faire en sorte que la prison soit une opportunité de production et de formation. C'est pourquoi la formation de nos détenus va concourir à faciliter l'application des peines de travaux d'intérêt général** ».

Notons que c'est grâce à un partenariat entre la DGAP et la Société PROSPER que cette opportunité a vu le jour. Par ailleurs, la PDG de la société en question, Rakiatou ZIBARE envisage très prochainement initier une formation du même genre à la MAC de Bobo-Dioulasso.

DCRP/MJDHRI



DCRP/ MJDHRI

Le ministre BAYALA posant avec les pensionnaires et quelques autorités

Journée de reboisement des forces de sécurité intérieure (FSI) : Me Edasso Rodrigue BAYALA annonce la construction d'un centre pénitentiaire agricole à Sourgoubila



Me Edasso Rodrigue BAYALA et le DGAP mettant en terre un plant



Le Garde des Sceaux aux côtés de son homologue du ministère de l'agriculture

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a présidé l'édition 2024 de la journée de reboisement des FSI, le samedi 27 juillet 2024, à Sourgoubila, dans la région du Plateau-central.

Cette initiative, organisée par la Direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP), s'inscrit dans la dynamique de l'initiative présidentielle pour l'autosuffisance alimentaire et vise à consolider les actions du gouvernement contre la désertification et les effets néfastes du changement climatique. Pour la 10e édition, le thème retenu est « **Arbre, capital de résilience et contribution des FSI pour un développement endogène** ».

Le Garde des Sceaux a souligné que cette activité revêt un caractère symbolique. Elle favorise la cohésion entre les FSI et constitue un acte patriotique et éco-citoyen. Dans la perspective d'accroissement de la production pénitentiaire, il a annoncé que le site de reboisement

accueillera bientôt des détenus qui produiront pour s'auto-alimenter et nourrir la population, toute chose qui va contribuer à désengorger les maisons d'arrêt et de correction (MAC).

Au total, 350 plants ont été mis en terre lors de cette édition. Les autorités ont encouragé la population de Sourgoubila à s'investir dans la protection et l'entretien de ces arbres, pour des retombées positives profitables à tous.

La journée de reboisement a également vu la participation du ministre délégué chargé des Ressources animales, Amadou DICKO, ainsi que différentes FSI,

dont la Police nationale, la Douane, les Eaux et Forêts, l'Administration pénitentiaire et la Police municipale.

Plus tôt dans la matinée, les deux ministres et leur délégation ont rendu une visite de courtoisie à Sa Majesté Naaba Kaongo, chef de canton de Sourgoubila, qui a, pour l'occasion, formulé des bénédictions pour le succès du projet.

La prochaine édition sera organisée par la Direction générale des eaux et forêts.

DCRP/MJDHRI



Photo de famille après le reboisement avec tous les acteurs présents

Journée de reboisement des clubs de citoyenneté et d'écologie des établissements scolaires de la ville de Ouagadougou : Bepoadi SININI invite les élèves à l'entretien des 100 plants mis en terre



Les agents du MJDHRI s'activent pour la mise en terre des plants

faveur de la promotion des valeurs de citoyenneté et d'écologie, je demeure convaincu que ces plants seront bien entretenus et que nous allons tous en profiter », s'est-il adressé aux élèves.

De son avis, le département en charge des droits humains a déjà pris des dispositions pour accompagner les élèves dans l'entretien des 100 plants qui ont été mis en terre.

Les Clubs de citoyenneté et d'écologie se veulent un creuset et un tremplin d'engagement citoyen et s'inscrivent dans la vision du chef de l'État qui entend promouvoir le patriotisme de la manière la plus concrète pour un développement endogène et durable.

L'initiative a par ailleurs bénéficié de l'accompagnement du ministère en charge de l'environnement, de la mairie de Ouagadougou et du lycée municipal de Nongr-Massom.

Au cours de la cérémonie, une cotisation ponctuelle a été initiée et a permis de collecter la somme de 58.500F pour alimenter le Fonds de soutien patriotique

DCRP/MJDHRI

Le Directeur de cabinet, Bépoadi SININI, représentant le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, a présidé les activités de la journée de reboisement des clubs de citoyenneté et d'écologie des établissements scolaires de la ville de Ouagadougou, le samedi 10 août 2024, au Lycée municipal de Nongr-Massom.

Cette initiative a été co-organisée par les élèves des 18 clubs de citoyenneté et d'écologie des établissements scolaires de la ville de Ouagadougou et la Direction générale de la promotion de la

citoyenneté et de la paix (DGPCP). Elle s'inscrivait dans la volonté des membres desdits clubs de sensibiliser leurs pairs à poser des actes concrets qui participent à la préservation de la biodiversité et à la restauration de l'environnement. Pour la 1^{re} édition, le thème retenu est « **Éduquer à la citoyenneté et à l'éco-citoyenneté pour un milieu scolaire sain et des élèves engagés** ».

Bépoadi SININI a salué l'engagement des élèves dans le chantier de la restauration du couvert végétal et dans l'instauration d'une culture éco-citoyenne active. « **Au regard de votre ferme engagement en**



Une cotisation ponctuelle initiée à la fin du reboisement a permis de collecter la somme de 58.500F pour alimenter le Fonds de soutien patriotique mis en terre des plants



Photo de famille des élèves auprès des autorités après le reboisement

MJDHRI : 91 agents voient leur mérite reconnu par la Nation



Le Garde des Sceaux félicitant son Directeur de cabinet nouvellement distingué



Le ministre BAYALA portant sa médaille à une responsable du MJDHRI

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des sceaux (MJDHRI_GS), Me Edasso Rodrigue BAYALA, a présidé ce mercredi 18 décembre 2024, à Ouagadougou, la cérémonie de décoration des agents de son département, en présence de membres du gouvernement, d'éminentes personnalités et d'anciens ministres en charge de la justice.

Au cours de cette cérémonie, huitième du genre, le mérite

de 91 personnes, qui se sont distinguées par leur dévouement et leur engagement dans le domaine de la justice et des droits humains, a été reconnu par la Nation burkinabè. Il s'agit de 22 acteurs dans l'Ordre de l'Étalon, 23 dans l'Ordre du mérite burkinabè et 46 dans l'Ordre spécifique justice et droits humains.

Le ministre BAYALA a souligné la double portée de ces distinctions. « **D'une part, elles constituent une récompense et une valorisation de l'œuvre**

que vous avez inlassablement accomplie dans le passé. D'autre part, elles se veulent une interpellation et une invite à persévérer sur le chemin de l'exemplarité dans l'accomplissement des missions qui vous seront confiées », a-t-il dit. Me BAYALA a par ailleurs, au nom du gouvernement et en son nom propre, félicité les récipiendaires.

DCRP/MJDHRI



Le Secrétaire Général du MJDHRI arborant sa nouvelle médaille



L'Inspectrice Général des services nouvellement distinguée

Sortie de promotion à l'ENGSP : Me Edasso Rodrigue BAYALA baptise la 9e promotion « Souveraineté »



Le Garde des Sceaux a baptisé la promotion : « *Souveraineté* ».



Les élèves sortants en pleine séance de démonstration

Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, a présidé la cérémonie officielle de sortie des élèves de la 9e promotion de l'École nationale de la garde de sécurité pénitentiaire (ENGSP) à Ouagadougou, le vendredi 26 juillet 2024.

Placée sous le thème «**Contribution de la formation professionnelle à la redynamisation de la production pénitentiaire**», cette cérémonie

a connu la participation des membres du gouvernement, d'autorités militaires, paramilitaires, coutumières et religieuses.

Le Garde des Sceaux a, à l'occasion baptisé cette promotion « **Souveraineté** ». Il a invité les GSP nouvellement sortis à ne pas rester en marge et à s'engager véritablement pour défendre la souveraineté du pays des Hommes intègres à tout prix. « **Ne soyez donc pas dans votre vie professionnelle des âmes timides qui n'auront connu ni la**

victoire ni la défaite car n'ayant jamais eu le courage d'engager un quelconque combat pour son pays », a-t-il indiqué.

Cette cuvée, forte de 350 GSP, dont 5 Inspecteurs, 10 Contrôleurs et 335 Assistants, renforce les rangs des forces combattantes dans la dynamique de la reconquête du territoire national.

DCRP/MJDHRI



Arrivée du ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, Me Edasso Rodrigue BAYALA, pour présider la cérémonie officielle de sortie des élèves de la 9e promotion de l'École nationale de la garde de sécurité pénitentiaire (ENGSP)



Une partie des élèves sortants en train de défilé devant les autorités



Bienvenue dans votre système de demande et de délivrance du bulletin n°3 du casier judiciaire

Cette plateforme est ouverte à toute personne de nationalité burkinabè, née au Burkina Faso (quelle que soit la région de naissance) ou à l'étranger



Faire ma demande



Suivre ma demande

Comment obtenir son Casier Judiciaire ?

